

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : EUR 41/022/2008 (Public)
ÉFAI
3 décembre 2008

Espagne. Amnesty International condamne le meurtre d'Ignacio Uría Mendizábal

(Londres/Madrid) Ignacio Uría Mendizábal, co-dirigeant d'une entreprise de construction travaillant sur le chantier du train à grande vitesse entre les principales localités du Pays basque et Madrid, a été abattu par balles le 3 décembre devant un restaurant de la ville d'Azpeitia. Les premières informations semblent indiquer que le meurtre aurait été perpétré par des membres du groupe basque armé Euskadi Ta Akatasuna (ETA). Amnesty International condamne sans réserve cet homicide et renouvelle son appel à l'ETA pour qu'elle mette immédiatement et définitivement un terme à sa campagne d'assassinats, d'enlèvements, de prises d'otages et autres graves atteintes aux droits humains.

Depuis que les travaux du train à grande vitesse ont commencé, les entreprises impliquées dans sa construction ont été la cible de menaces et d'actes de sabotage de la part de l'ETA. Altuna y Uría, l'entreprise dont Ignacio Uría Mendizábal était le co-dirigeant, avait été victime d'actes de sabotage en mars 2007. En août 2008, l'ETA avait revendiqué la responsabilité de trois attentats à l'explosif contre des entreprises impliquées dans les travaux (à Zarautz, le 1^{er} juin, Hernani le 9 juin et Orio le 28 juillet) et renouvelé ses menaces contre elles. Selon des sources policières citées par la presse espagnole, Ignacio Uría Mendizábal avait reçu des menaces de mort à plusieurs reprises dans le passé pour avoir refusé de verser des sommes d'argent, qualifiées d' « *impôts révolutionnaires* » par l'ETA.

Complément d'information

Amnesty International a toujours condamné les atteintes aux droits humains perpétrées par l'ETA et catégoriquement réfuté tout argument ou objectif cité comme justifiant de graves atteintes aux droits humains. Après l'assassinat le 7 mars 2008 d'un ancien conseiller municipal socialiste, l'organisation avait une nouvelle fois appelé l'ETA à mettre définitivement et immédiatement un terme à sa campagne d'assassinats, de menaces et autres graves atteintes aux droits humains (index AI : EUR 41/007/2008^o). L'organisation avait déjà auparavant appelé l'ETA à mettre un terme à sa campagne d'homicides délibérés de civils (index AI : EUR 41/0078/2000) et a lancé de nombreux appels à l'ETA pour qu'elle respecte les droits fondamentaux des personnes.